

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 15/10/2019
DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
DES PETITES MAISONS (APEPM)
Association loi 1901

Le quinze octobre deux mille dix-neuf, à dix-neuf heure, le Conseil d'Administration et les membres de l'APEPM de SAINT MARTIN D'URIAGE, ayant son siège social Chez Mme DERANSART 728 route de la Combette 38410 Saint Martin d'Uriage, se sont réunis dans la salle de la garderie de l'école élémentaire des Petites Maisons à Saint Martin d'Uriage, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Bilan moral et financier 2018-2019**
- 2. Structure de l'APE et description des rôles**
- 3. Résultat des élections aux conseils d'école**
- 4. Election du conseil d'administration de l'APE**
- 5. Election du Bureau de l'APE**
- 6. Décisions principales budget 2019-2020**
- 7. Points divers et questions**

Sont conviés par mail :

Les membres de l'APEPM c'est-à-dire tous les parents ayant un enfant scolarisé aux Petites Maisons (Maternelle et Élémentaire)

Le Président constate, d'après la feuille d'émargement, qu'à cette réunion :

Sont présents :

Mme BUREAU Julie trésorière

Mme DERANSART Sandra Présidente

M. CLARINI Olivier secrétaire

Mme DECAUX Mylène

M DECAUX Julien

M DESCHATRES Mickael

Mme ARSAC Amélie

Mme BONNET MACHOT Fériel

Mme CAILLARD Isabelle

Mme BOTLAN Sandrine

M MICHEL Xavier

Mme AUDIER Isabelle, membre du Conseil d'administration et coordinatrice évènements

Mme BARRAL Véronique

M GACHER Guillaume

M GANDINI Gabriel

Mme PERREY NGUYEN Léonie, vice-Présidente

Mme FAVIER Claire

Après avoir constaté la présence de tous les membres du Conseil sauf un excusé, le Président déclare que le Conseil peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Mme DERANSART préside la séance et M CLARINI Olivier remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président déclare la séance ouverte.

1^{er} point – Bilan moral et financier 2018-2019

❖ Récolte de fonds pour l'école :

- Résultats : 400 EUR par classe (N-1 = 500 EUR, N-2 = 400 EUR)
- Actions organisées par l'APE :
 - Moins de participants aux Olympiades : 40 enfants (N-1 = 60)
 - Quantité de sapins de Noël en baisse : 120 (N-1 = 160)
 - Succès du marché de Noël et vente de gâteaux sablés (gâteaux réalisés par les CP et CE1)
 - Succès du défilé déguisé pour le Carnaval
 - Succès relatif de la Kermesse : Moins de participants dans la journée et au repas (160 repas vs N-1 = 220) probablement à cause de la canicule, et dépenses + importantes pour de nouvelles animations (châteaux gonflables)

=> Il est important que les parents s'inscrivent avec leurs enfants pour participer aux animations de l'APE

❖ Actions émanant d'autres collectifs que l'APE :

- Vente d'huîtres et soirée crêpes organisées par les parents des CM2 2018-2019 pour financer la classe transplantée
- Actions ponctuelles des enseignants également pour financer la classe transplantée : ex vente de beaufort, galettes des rois

=> Les sommes récoltées par ces actions ne sont pas comptabilisées dans les 400 EUR car destinées uniquement à la classe transplantée

❖ Délégués :

- Présence régulière des représentants aux conseils d'école, mais peu de questions en général
- Présence aux réunions à la Mairie au sujet des grèves du périscolaire, et aussi pour le PEDT (Projet Educatif De Territoire) ayant conduit à l'ouverture d'un centre de loisirs dans l'école le mercredi
- Pour mémoire, les questions en lien avec le périscolaire sont à adresser de préférence à la Mairie ou aux délégués qui transmettront en tant que relais des parents, car les conseils d'école sont réservés aux questions liées au temps scolaire
- Cependant, un représentant du service périscolaire assiste aux conseils d'école

Bilan financier 2018-2019



<u>Répartition Actif - Situation au 30/08/2018</u>			
Caisse d'Epargne :	10562,37		
Livret A :	0,00		
CCP :	0,00		
Cash	0,00		
Total trésorerie (avant versement aux écoles)	10562,4		
Versement école septembre 2018	7500,00		
Trésorerie restante en début d'exercice	3062,37		
Exercice 2018-2019	Recettes	Dépenses	Solde
Manifestations gratuites (Café d'accueil, Olympiades, Carnaval)		193,10	-193,10
Sapins de Noël	5546,00	4062,06	1483,94
Soupe aux Choux	1271,00	524,73	746,27
Kermesse	6755,60	3987,23	2768,37
Investissements (Déco Noël, gobelets, fournitures soupe)		308,56	-308,56
Gestion APE (frais bancaires, assurances, site internet...)	231,54	375,86	-144,32
		Gain / (Perte) net exercice 2018-2019 :	4352,60
		Solde en fin d'exercice 2018-2019 au 31/08/2019 :	7414,97
		Versement aux écoles septembre 2019 :	6000,00
		Trésorerie restante début d'exercice 2019-2020 :	1414,97

2^{ème} point – Structure de l’APE et description des rôles

L’APEPM regroupe tous les parents ayant au moins un enfant scolarisé aux Petites Maisons (Maternelle et Elémentaire) appelés les membres.

Les membres du Conseil d’administration élisent le Bureau.

Les Parents délégués sont membres de l’APEPM.

❖ Conseil d’administration :

Il comprend minimum 3 et maximum 7 personnes et il englobe :

Il est élu aujourd’hui en Assemblée Générale et élira le bureau dans les jours qui suivent

- Bureau :
 - Administration et responsabilité légale de l’association
 - Envois communications aux parents (hors événements festifs)
 - Recueil candidatures délégués + support auprès des Directeurs d’école pour l’organisation des élections
 - En 2018-2019, 4 bénévoles (minimum 3 : Président / Trésorier / Secrétaire + vice-Président / vice-Trésorier / vice-Secrétaire)
 - Elu par le Conseil d’Administration lui-même élu aujourd’hui en Assemblée Générale
 - Contact : bureau@apepm.fr

- Coordinateur événements festifs
 - Organisation des événements festifs enfants / parents, dans le but de récolter des fonds et/ou créer du lien ; pour mémoire actuellement environ 10 bénévoles très actifs dans l’organisation des événements (dont le CA), + 15-20 bénévoles ponctuels lors des événements eux-mêmes (tenue de stand par exemple)
 - Envoi des communications relatives aux manifestations
 - Création affiches et flyers
 - Administration site web (recherche d’un technicien pour maintenance) et interface mail
 - Contact : Par inscription à la liste de diffusion correspondante sur le site de l’APE ou en écrivant à comm@apepm.fr pour questions ou propositions

❖ Parents délégués

- Tous les parents peuvent se porter candidats pour être délégués aux conseils d'école
- Effectif : 1 titulaire et 1 suppléant par classe soit 10 maternelle et 20 élémentaire maximum
- Contact : delegues.maternelle@apepm.fr , delegues.elementaire@apepm.fr

Quel est l'engagement d'un délégué ?

- Les élus s'engagent à représenter auprès du conseil d'école (3 conseils par an et par école) les intérêts et questions significatives des autres parents, de façon positive et constructive, et s'assurent qu'une réponse leur est apportée
- Ils doivent également assurer une présence aux réunions / commissions à la Mairie
- Pour cela, ils doivent communiquer en amont des conseils d'école et réunions en Mairie pour recueillir les questions des parents
- Chaque élu représente les parents de toutes les classes : il ne s'agit pas d'une délégation spécifique à la classe de son propre enfant. Une répartition équilibrée parmi les différentes classes, cependant, est souhaitable.

3^{ème} point - Résultat des élections aux conseils d'école

Les élections se sont tenues le vendredi 11 octobre à l'école (bureau de Francis Dupré) ; les informations sur leur préparation et leur déroulement ont été transmises par mail et dans les cahiers de liaison des élèves

- ❖ Elémentaire : Minimum 2 candidats, maximum 10 titulaires + 10 suppléants

Nombre d'inscrits : 424

Nombre de votants et suffrages exprimés : 370 (100% pour la liste APE)

Taux de participation : 87,26%

Sont élus parents délégués pour l'Elémentaire :

BONNET-MACHOT Ferial – CE2

CORCELLA Audrey – CE2

GASSETTE Charlene – CE2

CLARINI Olivier - CP

OUAHMANE (GILBERT) Céline – CP ET CM1

PAPON Christine – CM1

AUDIER Isabelle – CM2

CAILLARD Isabelle - CP

LE PISSART Audrey – CM2

MICHEL Xavier - CP

SERVAIS Déborah – CP suppléante

CARRAS Martine – CM2 suppléante

ROUSSEAU (HUBERT) Anne-Lyse – CM1 suppléante

DERANSART Sandra – CP suppléante

- ❖ Maternelle : Minimum 2 candidats, maximum 5 titulaires + 5 suppléants

Nombre d'inscrits : 228

Nombre de votants : 137 dont 3 nuls

Nombre de suffrages exprimés : 134 (100% pour la liste APE)

Taux de participation : 60,09%

Sont élus parents délégués pour la Maternelle :

BONNET-MACHOT Ferial - Moyenne section

CLARINI Olivier - Petite section

FAVIER Claire - Moyenne section

BUREAU Julie – Petite section

BOTLAN Sandrine – Grande section

BARRAL Véronique – Petite section suppléante

ROUX Béatrice – Petite section suppléante

ARSAC Amélie – Petite section suppléante

4^{ème} point : Election du conseil d'administration de l'APE

Conseil d'administration sortant :

Mme BUREAU Julie trésorière
Mme DERANSART Sandra Présidente
M. CLARINI Olivier secrétaire
Mme AUDIER Isabelle, coordinatrice évènements
Mme PERREY NGUYEN Léonie, vice-Présidente
Mme CHAPOUTOT Claire (excusée), coordinatrice communication

Election du nouveau conseil d'administration pour l'exercice 2019 – 2020 :

Les candidatures sont :

Mme BUREAU Julie
Mme DERANSART Sandra
M. CLARINI Olivier
Mme AUDIER Isabelle, coordinatrice évènements
M MICHEL Xavier

Les membres présents adoptent à l'unanimité les propositions de candidatures.

5^{ème} point : Election du Bureau de l'APE :

Les candidatures sont :

Mme BUREAU Julie au poste de trésorière
Mme DERANSART Sandra au poste de Présidente
M. CLARINI Olivier au poste de secrétaire
M MICHEL Xavier au poste de vice-secrétaire

Les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité les propositions de candidatures.

6^{ème} point : Décisions principales budget 2019-2020

- ❖ Pour rappel, nous avons démarré l'année avec un actif de trésorerie de 7414,97 euros
- ❖ Le bureau se chargera de gérer les dépenses administratives et les investissements jugés nécessaires
- ❖ Deux dépenses majeures ont déjà été réalisées, conformément à l'objectif de l'association :
 - Don de 2000 euros à l'école maternelle (400 euros par classe)
 - Don de 4000 euros à l'école élémentaire (400 euros par classe)
 - Solde trésorerie : 1414,97 euros

7^{ème} point : Points divers et questions

- ❖ Le Conseil d'administration se posera la question sur l'exercice 2019 – 2020, de procéder à un vote par correspondance pour la constitution des Conseils d'Administration des futurs exercices, dans le but de recueillir l'avis d'un plus grand nombre de parents, et compte tenu de la faible participation des membres aux assemblées générales de ces dernières années.
- ❖ Echanges divers avec les membres présents :
 - Les présents ont proposé de nouvelles idées d'animations (boîte à idées, bourse aux jouets, offre plus large sur le marché de Noël ...)
 - Les présents ont souhaité que la communication faite par l'APEPM dans l'année soit plus variée (flyer et/ou mail) afin de toucher le plus grand nombre possible de parents. Des solutions de kakémono, trombinoscope ont aussi été proposées.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt-heure trente.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Les membres du Conseil et du Bureau,